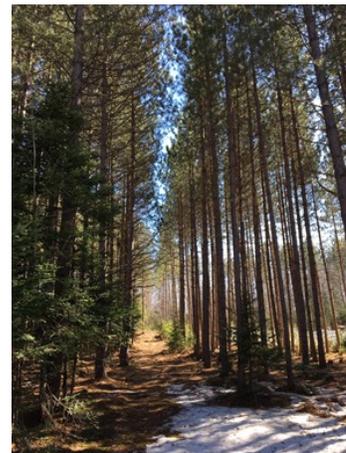


Les forêts du Québec : aussi une affaire d'éducation

Le MRNF, principal promoteur de la diversité, de l'abondance, de la productivité et de la durabilité des forêts québécoises, la publique comme les privées, sonde, ces semaines-ci, différents corps intermédiaires actifs en milieu forestier – gestionnaires et professionnels, industriels, syndicats (mise en marché et travailleurs syndiqués) – afin de peaufiner sa propre stratégie... *sur l'avenir de la forêt*. Habituellement discret ou réservé quant à son affichage médiatique généraliste, le Ministère, Ministre virtuelle en tête, parcourt le Québec à l'écoute de ce qu'un public averti et minimalement instruit sur la « chose forestière » opine sur l'actuelle gestion et le devenir des superficies arborées de la première ou seconde province forestière – selon les paramètres choisis – du Canada.



Une consultation limitée

Les quatre grands thèmes détaillés en 10 sous-thèmes de cette consultation¹ portent sans équivoques sur les défis économiques qu'amène cette ressource naturelle de premier ordre reconnue comme un fondement historique de notre prospérité collective. Cette thématique soulève indirectement l'appropriation sociale, culturelle, voire psychologique, par une population de plus en plus urbanisée concentrée dans le Québec méridional. Une population sensible aux vertus de l'écologisme et facilement mobilisable sur des enjeux de conservation et de protection des milieux scientifiquement « dits » ou « décrits » naturels.

En clair, les acteurs économiques affairés en foresterie – de l'entretien à l'enseignement de l'aménagement, de la récolte et de la transformation de nos « actifs ligneux » – sont, à l'évidence, attentifs aux questionnements du Ministère et conséquemment volubiles en commentaires et propositions pour enrichir cette « réflexion collective ». Mais qu'en est-il d'une acceptabilité sociale de ladite thématique, aussi durable qu'on la souhaite pour l'aménagement forestier, par le plus grand nombre d'adhérents à la trilogie *environnement, économie, société*?



La présente consultation est donc, au premier constat, limitée aux bénéficiaires et usagers de la « chaîne industrie » des forêts... publiques et privées. Mais le milieu forestier industriel n'étant pas un espace économique hermétique, la discussion publique semble donc ouverte à des considérations aussi environnementales que sociétales. Fort bien... pour la cause forestière!

¹ Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt, Cahier du participant, Thème 1 : Aménagement durable et productivité des forêts; Thème 2 : Approvisionnement en bois; Thème 3 : Conciliation des usages; Thème 4 : Développement économique et retombées régionales

L'industrie forestière : emblématique de l'essor industriel du Québec

Précisons! Ce court mémoire n'est aucunement un réquisitoire plaintif contre les méfaits économiques, sociaux et environnementaux, véridiques, fictifs ou imaginés de l'industrie forestière.

L'historique de l'industrie forestière au Québec comme au Canada des 19^e et première moitié du 20^e siècle est suffisamment documenté à l'enseigne de la courte vue d'une industrie extractive et de transformation avide de profits pour un actionariat particulièrement exigeant... si ce n'est que de gouvernements bazardant la ressource. Sur ce point, l'Office national du film (ONF) autant que le romanesque littéraire et télévisuel, auxquels s'ajoutent thèses et mémoires de calibre universitaire, ont amplement fait état de ce contexte socio-économique maintenant relégué à des archives... aux teintes folkloriques.²¹



Convenons que depuis les années 1960, technologies en forêts comme en usines, préoccupations environnementales, syndicalisme ouvrier, mobilisations rurales et autres considérants à l'appui de « politiques forestières rassembleuses » (i.e. toute la filière, de l'arbre et la forêt comme écosystème jusqu'au consommateur de produits issus de la forêt) ont jalonné, décennie après décennie, une « conscience forestière » qui maintenant transcenderait tous les segments sociaux et économiques. La forêt, la foresterie et l'industrie forestière sont-elles devenues ou en train de devenir une « construction sociétale... inclusive »? La question mérite débats! Convenons ici que l'industrie forestière, à l'origine comme à ce jour, est confortablement installée aux niveaux supérieurs de l'économie québécoise.



² Robert Laplante, L'expérience de Guyenne. Colonisation et coopération en Abitibi, thèse de doctorat--École normale supérieure de Cachan (France) 1994-1995, 554 pages, Corporation de développement de Guyenne, bibliothèque HEC

Flamand-Hubert, Maude (2017). La forêt québécoise en discours dans la première moitié du XXe siècle : représentations politiques et littéraires. Thèse Ph.D. Rimouski, Québec, Université du Québec à Rimouski, Département sociétés, territoires et développement, 557 p.

Anne Bernard, ing.f., thèse doctorat 2021, ULaval, Démystifier la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) au Québec, un acteur à la fois, 140 pages.

L.-P. Côté (mesureur de bois) 1926, L'esclavage au royaume du Saguenay, Les classiques des sciences sociales, UQAC, 32 pages

Éduquer

Aussi, dans la perception du soussigné, la forêt québécoise, en amont comme en aval de sa croissance, de sa durabilité, de ses usages paysagers et de loisirs, d'apaisements psychologiques et de produits industriels aussi utiles que variés, est potentiellement autant une source de bienfaits économiques que de « bonheurs collectifs ». Comment se fait-il que cette ressource bienfaitrice qui occupe plus de 60% des surfaces émergées du Québec, toutes catégories d'espaces confondus, n'arrive pas à caractériser le Québec comme un véritable « pays » forestier? Et de ce fait géographique, historique, économique, social et culturel – et maintenant politique – le Québec ne s'affiche en rien comme « nation forestière »... comparativement à des états scandinaves auxquels des « chantres » de la foresterie québécoise aiment bien se comparer.

Pour en arriver à cette appellation identitaire de « nation forestière », comme dans toute œuvre unificatrice, ce processus passe obligatoirement par l'**éducation**. Éducation certes formelle sur les bancs d'école et... en forêt, mais tout autant par des médias couvrant un lectorat aussi large que diversifié.

À titre indicatif, les mouvances écologistes, au moindre accroc ou au moindre succès relatifs à un « évènement écologique » en milieu forestier, garnissent allègrement les quotidiens du jour alors que les « bons coups » du secteur forestier sont relégués aux médias spécialisés, un lectorat plutôt restreint... convaincu des succès de ses « œuvres ».

Dans cet esprit, il importe de rappeler l'impact de *L'erreur boréale* (1999) dont l'effet dure encore et qui conditionne une perception négative des activités industrielles en milieu forestier. S'ajoutent à ce pamphlet cinématographique, entre

Si pendant des décennies la production de bois fut associée au mode de vie rural et réalisée dans la relative indifférence des urbains, on constate aujourd'hui une remise en cause des pratiques sylvicoles traditionnelles dans un nombre croissant de communautés forestières. L'évolution des valeurs sociétales relatives à la gestion du territoire, sous l'effet d'un embourgeoisement des campagnes et d'une érosion du droit de propriété, se traduit par l'adoption de réglementations de plus en plus sévères pour les producteurs forestiers. Ainsi, le poids des emplois créés par l'industrie forestière est de moins en moins significatif dans le débat public qui valorise davantage les autres fonctions des milieux forestiers.

Les perceptions négatives relatives à la production forestière ont vraisemblablement un impact sur l'attrait du secteur forestier pour une relève de travailleurs, techniciens et ingénieurs forestiers. À l'inverse, les biologistes, les aménagistes du territoire et les urbanistes n'ont jamais été aussi actifs pour participer à la gestion du territoire forestier privé, amenant leurs propres valeurs et expertises dans les décisions. (Page 24)

(...) La réception positive de cette campagne par plusieurs acteurs de la forêt privée ne doit pas cacher que la promotion exige une répétition du message à travers divers médias pour atteindre les cibles. (Page 29)

Marc-André Côté, ing.f., PhD, DG, FPFQ, [Les producteurs de bois sur les terres privées : une espèce menacée](#), 31 août 2018, pages 24 et 29, 39 pages.

(...) Certes une littérature spécialisée, surtout consultée par les adeptes des multiples aspects et mérites du couvert forestier, offre un panorama varié des composantes et des usages de cette ressource naturelle. Mais, à moins d'un cas très exceptionnel de préjudice aux arbres (maladie, infestation majeure, coupe considérée abusive), la forêt a très peu d'espace dans les médias généralistes.

En clair, la population estrienne a peu de référents pour lui rappeler que les forêts qui constituent le gros de l'espace régional pourraient contribuer à forger une relation identitaire avec une ressource naturelle (...)

(...) Constat : la population de l'Estrie, de plus en plus urbanisée, n'est guère consciente qu'elle vit dans un environnement forestier... qui lui confère une qualité paysagère exceptionnelle, protège le régime hydrique, contribue à la qualité de l'air, offre une large gamme d'activités de plein air et constitue l'assise d'une activité industrielle diversifiée créatrice d'emplois et rompue à l'usage des récentes technologies.

AMFE, AGA, 15 juin 2018, Rapport du Président

Au constat que les valeurs ou cultures forestières en forêt privée sont en mutation, entre autres dans les zones frontalières du sud du Québec (gentrification, vieillissement des propriétaires, femmes propriétaires ou en co-propriété, évaluation foncière, prix du marché des bois, investissement foncier, allégeances écologistes, etc.), une mise à jour du profil et des valeurs des propriétaires de forêts privées du Québec, déjà établis en 2012 par la FPFQ et en partie actualisée à ce jour, est certes à reprendre. La promotion de la forêt privée comme productrice de bois – thème cher au MRNF, à la FPFQ, à Groupements forestiers Québec (GFQ) et à... l'industrie – est une affaire à peaufiner en fonction des « agitations » sociales et économiques, aussi environnementales, de la dernière décennie.

AMFE, AGA 2022-2023, Rapport du Président, Juin 2023

autres, la parution en 2017 de *La vie secrète des arbres* et versions apparentées (L'édition illustrée 2018 et édition bande dessinée 2024) du forestier allemand Peter Wohlleben qui en rajoutent une « couche » sur une conception à parfaire de l'utilité et de l'usage des forêts par le grand public québécois. À l'évidence, la foresterie québécoise, pour une accessibilité grand public davantage manifeste et élargie, doit s'appuyer sur une pédagogie adaptée aux particularités sociales, éducationnelles, culturelles et environnementales des temps présents.

La présente consultation du Ministère des forêts est certes un exercice utile au renforcement d'une appropriation collective tous azimuts des bienfaits des forêts québécoises. Mais elle ne saurait être complète qu'en dépassant le strict espace économique qui semble être l'enfermement et les limites de la consultation en cours.

Gens de plume de tous genres et « espèces », enseignants, pédagogues, scientifiques, communicateurs, gestionnaires, activistes des affaires économiques, entrepreneurs et industriels forestiers, tous convaincus des bienfaits transversaux de la forêt, sont, je pense, suffisamment imaginatifs pour se rallier sur une cause indissociable de notre devenir collectif et... planétaire : notre rapport identitaire à la forêt par l'ÉDUCATION! **Pour le Ministère des Forêts, il s'agit d'un élément de sa mission à prioriser puisque les forêts québécoises que l'on dit à 92% publiques constituent un patrimoine collectif; il en va tout autant pour les forêts privées.**

Personnellement, selon ma marge de manœuvre et suivant mes engagements sociaux, je m'y affaire quotidiennement!

Jean-Paul Gendron, [REDACTED]
Cookshire-Eaton, Estrie



MRC Haut-Saint-François (HSF): Superficie forestière/MRC=192k ha (83%)
Forêt privée=179k ha (93% des forêts HSF) pour ~2 300 propriétaires

En savoir plus sur le signataire :

<https://shfq.ca/wp-content/uploads/2021/07/revue-printemps2022-BR.pdf>

Le 27 mars 2024

Les nombreuses sorties dans les médias, les poursuites et les plaintes, des informations partielles ou mal comprises – souvent parce que mal documentées – minent la crédibilité de l'ensemble du secteur forestier et de la filière bois. D'une part, les tenants d'une approche plus conservationniste ont tendance à dénigrer l'aménagement forestier. On parle fréquemment de « déforestation » et de destruction des écosystèmes. Ce sont là des exagérations, mais qui reflètent tout de même une préoccupation de voir des modifications importantes du milieu engendrer des effets néfastes à moyen et à long terme. On parle alors de protéger de manière inconditionnelle. Bien que ces intervenants disent ne pas vouloir stopper la récolte de bois, jamais ils ne sont en mesure de chiffrer les impacts de leurs demandes et on ne leur fournit pas d'aide à cet effet. D'autre part, les tenants d'une intensification de la production ligneuse dépeignent cette avenue comme une solution « miracle » pour lutter contre les changements climatiques (stockage du carbone) et créer de la richesse (maintien des emplois, retombées économiques) sans jamais parler des enjeux économiques liés à la modification des écosystèmes engendrée par les interventions humaines (notamment un changement de composition des forêts). Les tenants du paradigme « volume » tiennent généralement pour acquis que si nous assurons le retour d'une forêt commerciale désirée par l'industrie, la biodiversité et les services écologiques ou autres seront maintenus.

Dans ces conditions, l'information est toujours partielle et partielle, engendrant un manque de transparence et de la méfiance entre les parties prenantes. (...) Cela représente un frein majeur à la collaboration et à l'atteinte de consensus. L'impact est majeur pour l'intendant de nos forêts (le MFFP) qui se retrouve rapidement au banc des accusés. Celui-ci étant peu enclin à s'expliquer et à défendre ses positions publiquement, ce sont les professionnels, notamment les ingénieurs forestiers, qui écopent et perdent en crédibilité au profit de groupes de pression. Ces constats sont partagés par bon nombre d'ingénieurs forestiers comme en témoigne le rapport d'enquête sur la profession d'ingénieur forestier réalisée en 2020 et confirmés par une tournée de consultation régionale en 2021.

OIFQ, MÉMOIRE POUR UNE APPROCHE DE GESTION GLOBALE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS présenté à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards, page 7, Mai 2022